

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentielles y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit: Achat d'une option call (Long) OTC

Nom de l'initiateur du PRIIP: Belfius Banque SA

Données de contact de l'initiateur du PRIIP: <https://www.belfius.be> - 00 32 (0)2 222 11 11

Autorité compétente de l'initiateur du PRIIP: Autorité des services et marchés financiers (FSMA)

Date de production du document d'informations clés: 8/11/2026

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre

En quoi consiste ce produit?

Type: Option call (Long) OTC sur une action : INBEV (« produit dérivé »).

Durée: 4.2 mois.

Objectifs: Une option call est un accord contractuel entre deux contreparties. En tant qu'acheteur de l'option call, vous payez une prime au vendeur (Belfius Banque) de l'option. Dans sa forme la plus simple, une option call sur des actions donne à l'acheteur de l'option le droit (mais pas l'obligation) d'acheter un nombre prédéterminé d'actions à un prix convenu à l'avance (le prix d'exercice/strike) et à une date future convenue à l'avance (date d'échéance). Le vendeur de l'option a l'obligation de vendre les actions sous les conditions prédéfinies si vous, en tant qu'acheteur, exercez l'option.

La valeur d'une option call sur actions est déterminée sur la base de divers paramètres. Les paramètres les plus importants sont: le prix de l'action sous-jacente, le prix d'exercice/strike de l'option, la volatilité du prix de l'action sous-jacente, le dividende, la durée de l'option et le taux d'intérêt. En outre, les conditions du marché et la liquidité de l'action sous-jacente peuvent également influencer la formation du prix.

Si vous, en tant qu'acheteur de l'option, exercez l'option à la date d'échéance, celle-ci est réglée soit physiquement (par une livraison d'actions), soit en cash (par un échange d'argent) entre les parties de la transaction.

En tant qu'acheteur, vous pouvez exercer l'option pendant la durée de l'option (option américaine) ou seulement à la date d'échéance de l'option (option européenne).

Si l'option n'est pas exercée pendant la période convenue, elle n'a plus aucune valeur après la date d'échéance.

Une option de gré à gré ("OTC") est une option qui n'est pas négociée sur un marché réglementé mais qui est négociée directement entre deux contreparties.

Une option peut être clôturée à tout moment avant sa date d'échéance au moyen d'une transaction de clôture lorsque acheteur et vendeur se sont mis d'accord sur le prix.

Les paramètres des options sur actions peuvent être ajustés par Belfius Banque dans certaines circonstances à la suite d'opérations sur titres ('corporate actions') qui affectent les actions sous-jacentes (ex. une prise de contrôle de la société sous-jacente, une émission de droits, etc.). Dans chaque cas, la confirmation de la transaction de l'option indique les conséquences qui peuvent être liées à une opération de régularisation particulière de l'entreprise et quels ajustements à l'option sont possibles. Il peut s'agir d'ajustements à des paramètres convenus à l'avance (tels que le prix d'exercice/strike ou la quantité d'options), selon la nature de l'opération sur titres.

Investisseurs de détail visés: Ce produit est destiné aux investisseurs qui:

- disposent de suffisamment de connaissances et d'expérience concernant les options, comme le démontrent le fait d'avoir répondu correctement au questionnaire (connaissance et expérience des options) présenté et qui, sur cette base, sont en mesure d'évaluer correctement les risques et les avantages d'un investissement dans ce produit;
- disposent de ressources suffisantes (montant notionnel minimum recommandé: 500.000 EUR par transaction).

Nous recommandons aux investisseurs particuliers de se familiariser avec les caractéristiques de ce produit afin de décider en toute connaissance de cause s'il répond à leurs besoins d'investissement.

Les investisseurs ont, dans cet exemple, un horizon d'investissement estimé à 420.00% mois (la date d'échéance de l'option est de 420.00% mois). Toutefois, l'horizon d'investissement peut être défini et convenu en fonction des besoins du client.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

1	2	3	4	5	6	7
Risque le plus fiable Risque le plus élevé						
 L'indicateur de risque suppose que vous conserviez le produit pendant 4.2 mois. Le risque réel pour l'investisseur, en tant qu'acheteur de calls émis par Belfius Banque, est que le prix de l'action reste en dessous du prix d'exercice/strike. Dans ce cas, vous n'exercerez pas l'option et Belfius Banque ne devra pas vous payer de montant (règlement en cash) ou vous livrez des actions (règlement physique) selon les conditions de la transaction d'option, définies à l'avance. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une vente avant l'échéance. Le cas échéant vous pourriez obtenir moins en retour. En cas de niveau important d'illiquidité, vous risquez de devoir éventuellement payer des frais supplémentaires importants pour pouvoir vendre votre produit avant sa date d'échéance, ou de devoir le vendre à un prix ayant un effet sensible sur la performance de votre produit.						

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons placé ce produit dans la catégorie 7 sur 7. Il s'agit de la catégorie de risque la plus élevée, en raison du fait que ce produit est un dérivé.

Cela signifie que les pertes potentielles sur les performances futures sont évaluées comme étant très élevées, et que les chances que nous ne puissions pas vous payer en raison de conditions de marché difficiles sont très élevées.

Scénarios de performances

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Période de détention recommandée: Exemple d'investissement:		4.2 mois 10 000 EUR
		Si vous sortez après la période de détention recommandée
Scenario's		
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	-10 000.00 EUR -100.00%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	-10 000.00 EUR -100.00%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	-10 000.00 EUR -100.00%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts Rendement annuel moyen	19 005.17 EUR 190.05%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable correspond à la valeur du PRIIP au 10e centile d'une distribution estimée des résultats pour toute la durée de la période de détention recommandée à laquelle tous les coûts applicables sont soustraits.

Le scénario intermédiaire correspond à la valeur du PRIIP au 50e centile d'une distribution estimée des résultats pour toute la durée de la période de détention recommandée à laquelle tous les coûts applicables sont soustraits.

Le scénario favorable correspond à la valeur du PRIIP au 90e centile d'une distribution estimée des résultats pour toute la durée de la période de détention recommandée à laquelle tous les coûts applicables sont soustraits.

Que se passe t-il si Belfius Banque n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Le produit n'est couvert par aucun système d'indemnisation ou de garantie des investisseurs. Si le producteur du produit est défaillant (par exemple en raison d'une faillite), vous courez le risque que Belfius Banque ne soit pas en mesure de payer les sommes dues ou que son paiement soit retardé, ce qui peut entraîner des pertes financières.

Que va me coûter cet investissement?

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire;
- 10 000 EUR par an sont investis.

Montant notionnel 10 000 EUR	Si vous sortez après la période de détention recommandée
Coûts totaux	25 EUR
Incidence des coûts (*)	0.25 %

(*) Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres PRIIP. Ceci illustre les coûts par rapport à la valeur notionnelle du PRIIP.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après la période de détention recommandée
Coûts d'entrée	0,25% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Ces coûts sont déjà compris dans la prime d'option que vous payez.	Jusqu'à 25 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	N.A.
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais Administratifs et d'exploitation	Nous ne facturons pas de frais de gestion ni d'autres frais administratifs et d'exploitation pour ce produit.	N.A.
Coûts de transaction	Nous ne facturons pas de coûts de transaction pour ce produit.	N.A.
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.	N.A.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 4.2 mois.

Les options peuvent être détenues jusqu'à la date d'échéance. Si vous souhaitez sortir du produit avant la date d'échéance, le montant que vous devriez recevoir dépendra, entre autres, de la valeur de marché et de la liquidité des actions à ce moment-là, telles que déterminées par Belfius Banque.

Le fait que les investisseurs particuliers clôturent ou non la position avant la date d'échéance dépend de leur stratégie d'investissement et de leur profil de risque.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez une plainte, vous pouvez l'adresser en première instance à votre conseiller financier ou au service Gestion des plaintes (numéro de colis 7908), Place Charles Rogier, 11 à 1210 Bruxelles (belfius.be/retail/fr/contact/plaintes) ou par e-mail: complaints@belfius.be. Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse, vous pouvez vous adresser à Belfius Banque SA, Negotiation (numéro de colis 7913), Place Charles Rogier, 11 à 1210 Bruxelles, ou par e-mail: negotiation@belfius.be. Si vous ne trouvez pas immédiatement la solution auprès des services précités, vous pouvez vous adresser à l'Ombudsman en conflits financiers, North Gate II, boulevard du Roi Albert II 8, 1000 Bruxelles (ombudsfm.be).

Autres informations pertinentes

Ce document peut ne pas contenir toutes les informations dont vous avez besoin pour décider d'investir dans le produit. Vous devez vous assurer d'examiner les conditions complètes du produit, y compris le contrat-cadre « European Master Agreement », les Annexes et les Appendices au contrat-cadre de l'European Master Agreement ainsi que la confirmation de ce produit. Ces documents contiennent des informations importantes sur les droits et obligations des parties prenantes dans la transaction.